

SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n°03/2026

Séance du 6 Mars 2026 - 9h30

ORGANISATION DES UNIVERSITES DE LA BIODIVERSITE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 6 mars, à 9h30, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 23 février 2026, sous la présidence de Monsieur Rémi JUSTINIEN, Président.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Richard GUERIT, Élise LAURENT-GUÉGAN, Joëlle MARIE-REINE SCIARD Margarita SOLA, Région Nouvelle Aquitaine ;
Anne BRACHET, Conseil Départemental de la Charente-Maritime
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Alain BURNET, Thierry LESAUVAGE, Ville de Rochefort
Luc SERVANT, Chambre Interdépartementale de l'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres

Membres excusés :

Stéphane TRIFILETTI, (pouvoir Margarita SOLA) Région Nouvelle Aquitaine
Jean PROU, Conseil Départemental de la Charente-Maritime
Bruno BESSAGUET, UNIMA

Alain BURNET est désigné Secrétaire de séance.

Contexte

Fort du succès de la dernière édition sur le thème « Du jardin au naturel », l'association qui comprend 50 adhérents organise la 8ème édition autour du thème « Le Paysage, patrimoine culturel et naturel » du mardi 22 au vendredi 25 septembre. Animée par Denis CHEISSOUX, elle comptera notamment parmi les invités Soline ARCHAMBAULT du Réseau des Grands Sites de France, Alain FREYTET -Paysagiste. Les conférences seront gratuites et ouvertes au grand public. Le programme est à retrouver sur le site de l'association www.lesub.net.

Afin de formaliser les rôles de chaque partenaire associé dans le cadre de l'organisation de la 8ème édition des Universités de la Biodiversité et le budget dédié, une convention de partenariat tripartite a été établie et une convention entre le FMA et l'association sur les flux financiers.

Rôle des partenaires associés :

L'Association "Les Universités de la Biodiversité" anime un comité de pilotage chargé de définir le contenu scientifique ainsi que le programme de la manifestation. Le Forum des Marais Atlantiques est chargé de formaliser l'organisation logistique et la communication de l'événement (administratif, graphisme, multimédia, contacts avec les partenaires, réservation des repas, pause-café et bilan). La CARO apporte son aide au Forum des Marais Atlantiques pour l'envoi des invitations sur le fondement de sa base de données.

Financement du projet :

Le budget prévisionnel de la 8ème édition des Universités de la Biodiversité est évalué à 22 500 €. Le syndicat mixte Forum des Marais mobilise des agents pour la mise en œuvre de la manifestation à hauteur de 2 500 euros.

La CARO verse une participation d'un montant de 7 000 € au Forum des Marais Atlantiques. La CARO se libèrera de sa participation au vu d'une demande écrite du Forum des Marais Atlantiques accompagnée des pièces justificatives des dépenses engagées.

Un soutien complémentaire sera demandé à l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour un montant de 7 000 €. Les frais de déplacements des intervenants seront remboursés au réel sur présentation de justificatifs. Une convention de remboursement de frais sera rédigée pour chaque intervenant. Les conventions sont annexées au présent document de séance.

Décision du Comité Syndical

Après délibération, les membres du Comité Syndical décident :

- De valider les conventions de partenariat présentées ci-dessus ;
- D'autoriser le Président à signer les conventions de partenariat et tout document y afférent ;
- De prévoir et d'inscrire les crédits correspondants ;
- De solliciter les subventions auprès des financeurs.

Nombre de membres :

En exercice : 13
Présents : 10
Votants : 11

Votes :


Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

Le Président,
Rémi JUSTINIEN



Le Secrétaire de Séance,
Alain BURNET



TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017-251710398-2026 _ _ _ _

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : _ _ / _ _ / 2026